



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juin 2016

Le Président ouvre la séance à 14h30. Il constate que le nombre de présents et des pouvoirs reçus permettent à l'Assemblée de délibérer valablement, et propose que M. Daniel Gée, Délégué Général de Fondact soit secrétaire de séance.

Il remercie les participants de leur présence et les membres du Conseil d'Administration de leur soutien. Il accueille Christophe Castaner, député des Alpes de Haute Provence et vice-président du COPIESAS invité pour l'ouverture de l'Assemblée Générale, et lui donne la parole en regrettant qu'aucune réunion du COPIESAS ne se soit tenue au cours des derniers mois.

Christophe Castaner rappelle qu'en effet, les travaux du comité ont été denses en 2014, dans la perspective de la loi Macron, mais que depuis la publication des textes, le sujet a perdu son actualité. Il déplore que les acteurs politiques ne se soient pas saisis de l'épargne salariale pour en faire un enjeu de citoyenneté comme y est remarquablement parvenu, par exemple, le mouvement des « pigeons ». Il estime qu'il faut réinventer la gouvernance dans l'entreprise et que l'épargne salariale peut y apporter une contribution significative.

Interpellé sur les propositions d'amendement visant à alourdir fortement la fiscalité sur les attributions gratuites d'actions, et sur la création de FCPE investis en valeurs favorisant la transition énergétique, Christophe Castaner estime que dans l'immédiat, le risque de les voir adoptées est nul.

### **Rapport moral de l'exercice 2015.**

Le Président rappelle les temps forts de l'activité de l'association et renvoie au dossier adressé à tous les participants pour plus de détails.

Trois groupes de travail ont été constitués en 2015, portant sur :

- la transmission d'entreprises au travers des dispositifs d'épargne salariale,
- la proposition d'un mécanisme offrant un traitement particulier aux détenteurs de poste clé dans l'entreprise, compatible avec les mécanismes d'épargne salariale,
- partage du profit et de la valeur : identifier les mécanismes existants à l'international susceptibles d'être importés, et faciliter la mise en œuvre de l'actionariat dans les filiales étrangères d'entreprises françaises.

Les deux premiers groupes ont rendu leur rapport et le troisième est sur le point de le faire. Ils contiennent tous des propositions susceptibles d'améliorer sensiblement la solution de la question dont ils étaient saisis.

Le Comité Stratégique s'est réuni à deux reprises au cours de l'année. La première réunion s'est organisée sur le thème du financement des retraites qui sera un problème d'actualité sur une longue période qui comportera, pour les activités de Fondact, des menaces et des opportunités.

La seconde réunion tenue en présence de Bruno Mettling, auteur du rapport sur la « Transformation numérique et vie au travail » a fait l'objet d'une réflexion sur la révolution du numérique qui va profondément modifier l'organisation du travail au cours des prochaines années.

Le Club Entreprises de Fondact, qui réunit régulièrement des représentants des entreprises adhérentes en vue de partager des expériences, a particulièrement apprécié la présentation du dispositif de Danone Produits Frais.

Courant décembre, l'association a organisé une web conférence transmise en direct sur internet pour décrypter les décrets de la loi Macron sur l'épargne salariale. Environ 300 personnes ont visionné l'intervention en live, et 200 en replay.

Dans la perspective de la mise en place en 2016 d'un Club Entreprises dans la région Rhône-Alpes, le nouveau correspondant régional de Fondact en région lyonnaise a participé à trois réunions organisées en collaboration avec un organisme régional sur le thème de la loi Macron.

L'association a été conviée à intervenir dans le cadre de plusieurs manifestations qui se sont déroulées au cours de l'année 2015, et des rendez-vous ont eu lieu avec des membres de cabinets ministériels et des parlementaires.

L'année a également été marquée par les Rencontres Parlementaires qui ont réuni plus de 400 participants et près de 30 parlementaires. Cette manifestation a été clôturée par Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Elle a été appréciée par nos adhérents et sympathisants et les débats ont trouvé un large écho dans la presse.

Après plus de vingt années passées à l'entresol d'un immeuble appartenant à la Ville de Paris, avenue de la Porte d'Asnières et après plusieurs mois de recherche, l'association a trouvé des locaux plus adaptés à son activité lui permettant d'accueillir ses adhérents dans de bonnes conditions. Ils se situent au 18 rue de Chazelles à Paris (75017).

Ils sont partagés avec l'AIPF (Association Internationale pour la Participation Financière), comme cela était déjà précédemment le cas.

Le déménagement s'est déroulé le 15 octobre 2015, toutes les formalités administratives ont été accomplies.

### **Rapport financier.**

Le Trésorier fait le point sur les recettes et charges de l'association. L'exercice se solde par un excédent après impôts et provisions de **24.646 €**

La situation financière de l'association est donc parfaitement saine, et lui a permis de financer le déménagement dans ses nouveaux locaux

Le Trésorier souligne la fidélité des adhérents qui témoigne de la qualité du travail que l'association leur apporte

Le Commissaire aux Comptes fait alors lecture de son rapport qui certifie les comptes de l'exercice 2015 réguliers et sincères.

## **Renouvellement et élections de nouveaux administrateurs.**

Le Président fait part des modifications concernant le Conseil d'Administration de Fondact. Il souhaite soumettre à l'approbation de l'Assemblée la ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur, Madame Laure Delahousse, ainsi que le renouvellement du mandat de Danielle Deruy, Jacques Pestre et Pierre Schereck.

Avant de passer au vote des résolutions, le président demande s'il y a des questions sur la première partie de cette réunion.

### **Résolutions.**

Le Président soumet au vote de l'Assemblée les résolutions portées à sa connaissance dans l'ordre du jour.

#### ***Première résolution :***

Approbation du rapport moral  
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

#### ***Seconde résolution :***

Approbation du rapport financier  
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

#### ***Troisième résolution :***

Renouvellement du mandat Madame Danielle Deruy  
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

#### ***Quatrième résolution :***

Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques Pestre  
Cette résolution est approuvée à l'unanimité

#### ***Cinquième résolution :***

Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Schereck  
Cette résolution est approuvée à l'unanimité

#### ***Sixième résolution :***

Nomination en qualité d'administrateur de Madame Laure Delahousse  
Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Le Président remercie les participants de leur confiance.

## **Perspectives 2016.**

- ✓ Groupes de travail.

Le Président demande au Délégué Général de faire un point sur les groupes de travail envisagés en 2016.

Nombre d'entreprises soucieuses de voir progresser leur actionnariat salarié craignent que le PERCO ne vienne concurrencer sa montée en puissance.

La mise en place d'un PERCO s'accompagne généralement d'un abondement, qui ampute l'enveloppe affectée à l'acquisition d'actions de l'entreprise et réoriente les versements des salariés vers ce nouveau dispositif. Eu égard aux règles de dispersion d'actifs, le PERCO ne peut pas détenir plus de 10% de titres de l'entreprise (ce pourcentage était limité à 5% avant les dispositions de la loi Macron).

Pour tenter de surmonter cette difficulté, un groupe de travail sera constitué pour proposer des solutions susceptibles de permettre l'acquisition d'actions de l'entreprise dans un PERCO en préservant l'intérêt des porteurs salariés.

✓ Rencontres Parlementaires 2016.

Le Président fait un point d'étape sur la préparation de cette manifestation. Un comité de pilotage auquel participent la plupart des sponsors, construit actuellement le programme. Un cabinet de lobbying assure une contribution pour la gestion du projet.

Cette nouvelle édition portera sur l'apport des dispositifs d'épargne salariale pour contribuer au redressement de l'économie.

Les thèmes y seront abordés sous forme de discussion à trois, portant sur les attentes des PME, les bonnes raisons de renforcer l'actionnariat salarié, l'épargne salariale : troisième pilier pour la retraite ?, l'intéressement dans la fonction publique.

Puis un débat réunira des parlementaires représentant les sensibilités de la majorité et de l'opposition sur les sujets abordés en première partie de la matinée.

Le Président ajoute que le premier ministre a été convié à clôturer ces quatrièmes rencontres.

La personnalité qui animera le déjeuner reste à désigner.

✓ Vie de l'association

A l'issue d'un examen des propositions du marché bancaire, il est apparu que les besoins de l'association n'étaient plus en adéquation avec l'offre de Neuflixe OBC, qui s'adresse essentiellement à une clientèle patrimoniale aisée. L'association a donc choisi de confier la gestion de sa trésorerie à la Société Générale qui lui apporte aujourd'hui une gestion mieux adaptée à ses besoins.

**Aucune autre question n'étant posée,  
le Président remercie les participants et lève la séance à 16h00.**